

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté du 2 mars 2026

**Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure de
paysage de Versailles.**

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 812-4 et R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de paysage
de Versailles du 3 novembre 2010.

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de
paysage de Versailles au titre des personnalités représentatives des professions et des activités
éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- Mme Brigitte BARIOL-MATHIAS, déléguée générale de la Fédération nationale
des agences d'urbanisme (FNAU) en remplacement de Mme Elisabeth ROJAT-
LEFEBVRE ;
- M. Alexandre GIUGLARIS, directeur général de la Fondation du patrimoine en
remplacement de M. Jean-Christophe QUINTON ;
- Mme Laurence MONNOYER-SMITH, directrice du développement durable au
CNES en remplacement de Mme Hélène PESKINE ;
- Mme Jacqueline OSTY, paysagiste DPLG de Versailles, directrice de l'agence
AJOA en remplacement de Mme Claire TRAPENARD ;
- Mme Paola VIGANO, professeure d'urbanisme à l'Ecole polytechnique fédérale
de Lausanne. en remplacement de Mme Célia VEROT.

Article 2

La directrice de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 2 mars 2026

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Benoît BONAIMÉ

